

DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026
CONVOCATION EN DATE DU 23 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION N° 03/07/2026

Présidence : Mme. Catherine MERCIER, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 27

Nombre de votants : 29

Membres présents : MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, BRANDELET Christine, SENSEALE Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, WILLIATE Karine, CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, GUIOT Christelle, SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Membres excusés ayant donné pouvoir : MM. CAVALLARO Michaël donne pouvoir à Mme FONTAINE Jennifer, TAUROZZA Emilia donne pouvoir à Mme DESCAUDIN Nathalie.

Membres excusés :

Membres absents :

Secrétaire de séance : M. GILLENS Grégory

OBJET : Constitution des commissions municipales - Modification

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Considérant que conformément à l'article L 2121-22 du C.G.C.T, le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres ;

Considérant que la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ;

Considérant que par délibération n° 06/03/2026 en date du 2 avril 2026, le Conseil Municipal a procédé à la désignation des membres des différentes commissions municipales ;

Considérant la démission de Monsieur MILLEVILLE Gilbert de ses fonctions de Conseiller Municipal de la liste « ESCAUDAIN AU CŒUR » ;

Considérant qu'il convient de pourvoir à son remplacement au sein des commissions "Logement et lutte contre l'habitat indigne en lien avec les bailleurs sociaux" et "Sécurité, tranquillité publique et circulation" ;

Vu l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose notamment que le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres des commissions municipales.

MODIFIE la constitution des commissions municipales comme suit :

- **LOGEMENT ET LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE EN LIEN AVEC LES BAILLEURS - COMMUNICATION** :

LISTE « OBJECTIF ESCAUDAIN » :

- ZECCHIN Pascal
- VILCOT Martine
- VOLPE Michel
- BOURRE Quentin
- DUFOUR Sylvie
- WILLIATE Karine

LISTE « ESCAUDAIN AU CŒUR » :

- GUIOT Christelle

LISTE « ESCAUDAIN POUR TOUS » :

- SPECQ Éric
- **SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET CIRCULATION** :

LISTE « OBJECTIF ESCAUDAIN » :

- HAMMADI Abdelkader
- CREPIN Jean-Michel
- TAUROZZA Emilia
- BOURRE Quentin

- GUIDEZ Zaïna
- GILLENS Grégory

LISTE « ESCAUDAIN AU CŒUR » :

- GUIOT Christelle

LISTE « ESCAUDAIN POUR TOUS » :

- DUHEM Leïla

PRÉCISE que la composition des autres commissions municipales demeure inchangée.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël (pouvoir remis à Mme FONTAINE Jennifer), DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia (pouvoir remis à Mme DESCAUDIN Nathalie), BRANDELET Christine, SENSEALE Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, WILLIATE Karine, CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, GUIOT Christelle, SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



MERCIER Catherine

Le Secrétaire de séance,

GILLENS Grégory

ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 06/10/2026

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20260929-03_07_2026-DE

Date d'affichage : 07/10/2026

Le Maire,

MERCIER Catherine.